



African Migrations Workshop

The Contribution of African Research to Migration Theory

16–19 November 2010, Dakar, Senegal

Quand l'essor des solidarités circonstancielles renseigne sur la transformation des réseaux migratoires

Sylvie BREDELOUP

E-mail : Sylvie.Bredeloup@univ-provence.fr

Directrice de recherche à l'IRD

Résumé

Deux objectifs sous-tendent cet article. Premièrement, si des réseaux migratoires se créent et se structurent pour supporter au mieux le développement de flux migratoires, il n'est pas sûr pour autant que leur durée de vie soit éternelle. Il n'est pas certain non plus que les solidarités convoquées, pour créer ces réseaux et leur donner consistance, résistent sur le temps long à la dégradation des économies et à la concurrence des autochtones. Dès lors où les têtes de pont de ces réseaux n'ont plus suffisamment de ressources économiques ou symboliques pour épauler les nouveaux arrivants, les obligations morales ne tiennent plus alors comme rempart à la perpétuation du dispositif. D'autres solidarités plus circonstancielles ou associations éphémères peuvent alors être mises en œuvre au long des routes à l'initiative des migrants. Deuxièmement, alors que le processus d'individualisation s'accélère dans nos sociétés, toutes les migrations pionnières dites spontanées, au lieu de déboucher mécaniquement sur la constitution de réseaux, cohabitent avec ces réseaux et se multiplient.

Mots clé : Afrique, réseau migratoire, solidarités, migration pionnière

La notion de réseau migratoire mérite d'être réinterrogée au regard des migrations « spontanées » ou pionnières, lesquelles, loin de disparaître avec le temps, ont tendance au contraire à se multiplier, à se diffuser ces dernières années en lien avec la crise économique mais aussi en lien avec le processus d'individualisation à l'œuvre aujourd'hui un peu partout sur la planète). Hors de question pour autant d'annoncer la fin des réseaux migratoires ; de multiples reconfigurations sont en cours. Deux objectifs principaux sous-tendent ce papier, décliné en quatre parties. D'une part, les réseaux migratoires ne se perpétuent pas systématiquement, ils peuvent aussi se déliter et se transformer à mesure que de nouvelles solidarités moins obligées se mettent en place. D'autre part, toutes les migrations spontanées ne se transforment pas nécessairement en réseaux migratoires ; différentes formes migratoires peuvent très bien cohabiter sans se fondre l'une dans l'autre.

Les réseaux migratoires : un rapide état de la question

Depuis plusieurs décennies déjà, les réseaux constituent l'angle d'approche privilégié pour étudier les phénomènes migratoires et sont considérés par de nombreux auteurs comme le support principal permettant le maintien des flux migratoires (Skeldon, 1990 ; Massey, 1993). Cette notion a d'ailleurs progressivement remplacé celle de filière migratoire qui était au départ beaucoup plus usitée et renvoyait aux canaux d'embauche par lesquels passait la main-d'œuvre étrangère pour aller travailler dans les plantations et mines africaines ou encore dans les usines européennes. Le réseau migratoire se fonde en priorité sur l'appui offert par des compatriotes de la même famille, du même village ou de la même ethnie pour faciliter le passage, l'installation ou l'insertion des nouveaux arrivants. Fonctionnant telle une institution locale, il permet de réduire les coûts tout comme les incertitudes liés à ces déplacements (Guilmoto, Sandron, 2000).

Le réseau est à considérer à la fois comme une ressource et une contrainte. C'est une ressource quand on peut s'appuyer dessus pour mettre en pratique son projet migratoire, trouver un travail, un hébergement. L'acquisition d'informations sur les emplois ou logements disponibles et les facilités offertes par les premiers migrants arrivés aux suivants induisent une diminution progressive des coûts de la migration. Mais c'est également une contrainte dès lors où en faire partie implique, en retour, des obligations morales et suppose à un moment de rembourser sa dette, notamment en prenant le relai de ses débiteurs. Ce contrôle social qui s'instaure à l'intérieur du réseau a pour conséquences de limiter la marge de manœuvre des individus qui le composent ainsi que de réduire leurs opportunités d'entrer en contact avec des individus, agissant à l'extérieur du réseau.

Les migrants ont donc recours à des réseaux, à différentes étapes de leur cheminement. En amont, cette structure apporte un soutien au projet migratoire : aide à l'identification des destinations les plus sûres et des périodes propices à la migration, avance des frais de transport. Pendant le trajet et le passage des frontières, il est possible également de s'appuyer sur des membres du réseau pour rencontrer un passeur, un faussaire, fabricant de faux

passesports. De la même manière, au moment de l'installation dans le lieu d'immigration, les nouveaux arrivants comptent sur le soutien des plus expérimentés pour trouver un hébergement, un emploi. Les réseaux migratoires facilitent ainsi leur socialisation dans un nouveau contexte sociétal et permettent à la fois des échanges matériels et immatériels avec le pays d'origine (renvois d'argent, échanges d'informations).

Cependant, tous les réseaux migratoires ne reposent pas sur la seule parenté proche qui offre *de facto* un soutien trop restreint, en raison de la taille limitée de la famille, même élargie. Ils s'appuient également sur « la force des liens faibles » comme l'a théorisé Granovetter. Ce qui signifie concrètement que les relations secondaires dont disposent les individus (classe d'âges, voisins, amis, collègues de travail, compagnons de route, cor-religionnaires), vont aussi pouvoir être mobilisées et fournir des possibilités d'extension autrement plus diversifiées au migrant. On peut faire l'hypothèse que ces réseaux migratoires fondés sur des liens lâches vont générer des liens de solidarité moins contraints, plus ténus et que l'affaiblissement des frontières entre groupes proches (castes, lignages) va aboutir à la fois à un élargissement et enrichissement du réseau migratoire permettant à l'individu de gagner en autonomie. Enfin, les réseaux migratoires, s'ils sont construits autour des notions de réciprocité et de solidarité, impulsent nécessairement de l'inégalité entre leurs membres. Mettre en avant les réseaux dans l'explication des logiques migratoires, c'est aussi parfois vouloir réifier certaines institutions comme la famille, l'ethnie, la religion, considérant qu'elles ont comme principal objectif l'harmonie entre les individus. C'est peut-être oublier un peu vite que nous vivons dans un monde profondément inégalitaire et que ces institutions comme d'autres encore participent à l'élaboration de ces inégalités. Rappelons que la solidarité africaine n'est pas un fait, mais une construction sociale, relevant très souvent du mythe (Vidal, 1994).

Enfin, les migrants ne sont pas les seuls à profiter de la mise en place de ces réseaux : les effets de réseaux peuvent aussi être bénéfiques aux logeurs ou employeurs qui puisent dans ces structures. Les employeurs peuvent avoir tout intérêt à solliciter de la main-d'œuvre au sein d'un réseau dont ils connaissent déjà les membres, leur fiabilité, leur compétence, pour les avoir déjà fait travailler. C'est ainsi que des villages ou des régions entières ont développé un quasi-monopole sur certaines gammes d'emplois.

Essoufflement ou enrichissement du réseau migratoire ? Une question d'interprétation

Si des réseaux migratoires se créent et se structurent, il n'est pas sûr pour autant que leur durée de vie soit éternelle. Or, la majorité des recherches, parce qu'elles s'en tiennent à une description de leurs fonctions et dynamismes sur une courte période, ne peuvent nous apporter un regard neuf sur la question (Hagan, 1998). Pourtant, d'abord, des facteurs endogènes peuvent conduire à une transformation notable des réseaux dès lors où le *contrat migratoire* passé entre les migrants et leur famille d'origine est rompu. Le « retour sur

investissement » attendu par les familles de migrants semble de plus en plus souvent compromis ; en effet, les coûts d'éducation et toutes les aides multiples consenties aux futurs migrants avant et après le départ ne débouchent pas nécessairement à terme sur des redistributions financières à la famille restée au pays. S'il est assez rare que le migrant choisisse de distendre ses liens avec ses débiteurs, une fois la réussite économique acquise, il semble en revanche, de plus en plus fréquent, sur le continent africain, que le migrant échoue dans sa tentative migratoire, n'obtienne pas la réussite escomptée et ne puisse être à la hauteur des investissements consentis par ses parents.

Il n'est pas certain non plus que les solidarités convoquées, pour créer ces réseaux et leur donner vie et consistance, résistent sur le temps long à la dégradation des économies et à la concurrence des autochtones. Autrement dit, les réseaux ne sont pas immuables ; ils évoluent dans le temps. Ils peuvent devenir inopérants quand les migrants arrivent en trop grand nombre sur un marché du travail déjà saturé. Le schéma classique peut être remis en question dès lors où les migrants installés n'ont plus suffisamment de ressources économiques ou symboliques pour épauler les nouveaux arrivants. Les obligations morales ne tiennent plus alors comme rempart à la perpétuation du réseau. Les travaux menés auprès de Burkinabè installés depuis plus de quinze ans en Italie du Nord dans la petite industrie serviront à étayer pour partie cette analyse. J'avais repéré l'amorce de cette migration au milieu des années 1990, alors que des Burkinabè quittaient la Côte d'Ivoire où ils étaient chauffeurs, boys chez des Européens ou petits commerçants sur les marchés d'Abidjan. La situation en Côte d'Ivoire commençait à se détériorer et les Burkinabè avaient pu bénéficier de réseaux clandestins mis en œuvre par des passeurs sénégalais d'Abidjan pour rejoindre l'Italie. Après avoir, pour un certain nombre d'entre eux, travaillé d'abord dans les champs de tomates au Sud de l'Italie du côté de Naples, ils avaient pu s'installer dans l'Italie du Nord et régulariser leur situation. Un début de réseau avait pu alors se mettre en place. Progressivement, ils avaient fait venir leur frère, leur beau-frère et leurs femmes, ressortissants du même village puis de la même région (le Boulgou) pour travailler dans les petites usines implantées à la périphérie de Brescia et de Milan. Quand je suis retournée les interroger en Italie en 2008, je me suis aperçue que ce réseau - au lieu de se renforcer - s'était fragilisé. Les plus vieux n'avaient pas pu repartir au pays comme ils l'avaient envisagé, ayant échoué dans leurs multiples tentatives de retour ; certains étaient décédés après avoir pris des risques pour partir ailleurs. Des enfants étaient nés sur place, avaient grandi, étaient devenus Italiens ; ils ne parlaient pas le *Bissa*, la langue de leurs parents et n'avaient pas l'intention d'aller vivre au Burkina, un pays découvert à l'occasion de leurs vacances et qu'ils ne connaissaient à peine. Quelques enfants non scolarisés au village étaient arrivés directement en Italie grâce à cette filière et l'aide de passeurs. Mais il devenait problématique de trouver un moyen de les insérer professionnellement en Italie même dans les secteurs les moins qualifiés. Ces adolescents commençaient à constituer un problème pour la communauté toute entière ; leurs parents n'ayant plus d'autorité sur eux et des ressources insuffisantes pour les aider à s'en sortir.

Les responsables de la communauté ont mis toute leur énergie à l'entretien du dispositif : faire venir leur fratrie en Italie ou celle de leurs épouses, assister leurs compatriotes dans leurs démarches administratives pour trouver un travail, un hébergement,

organiser le rapatriement de fonds en direction du village, financer collectivement des équipements au village, animer l'association des ressortissants du village. Les têtes de pont de ce réseau se plaignent de ne pas avoir pensé à leur propre avenir et de n'avoir pas su thésauriser en Italie pour s'acheter un appartement. Alors que leurs cadets sociaux, concentrant principalement leurs efforts sur leur unité familiale restreinte émigrée semblent avoir mieux réussi leur insertion résidentielle dans la banlieue de Brescia. D'autre part, les premiers n'ont pas réussi à accéder à des postes bien rémunérés ou à responsabilités dans les usines où ils travaillent. Ils sont aujourd'hui de plus en plus concurrencés par d'autres émigrés, arrivant de l'Europe de l'Est ou de Chine, disposés à accepter des conditions de travail encore plus médiocres pour des salaires dérisoires.

Tensions, jalousies rythment ainsi la vie quotidienne de ce petit monde immigré qui tend à se désolidariser. Les jeunes – migrants ou enfants de migrants - ne sont plus disposés à payer les cotisations qui permettaient le fonctionnement de l'association et envisagent leur avenir à l'écart de la communauté d'origine. Quant aux chefs de réseaux, ils se retrouvent dans une situation paradoxale : ils n'ont plus ni les moyens ni l'envie d'aider de nouveaux candidats à émigrer dans un pays où les politiques migratoires se sont durcies et les difficultés économiques se sont accrues. Leur richesse n'est pas matérielle. Seul leur reste le prestige au pays d'avoir initié ce réseau migratoire. Au Burkina Faso, la migration des Bissa est effectivement érigée en modèle, au regard des nombreux équipements collectifs construits dans les villages d'origine par les membres de cette ethnie, partis en Italie. Les pionniers de ce mouvement migratoire sont donc obligés de faire croire que ce réseau est encore efficient et ils continuent de soutenir symboliquement les nouveaux candidats à l'émigration. Dans ce cas de figure, les mécanismes de solidarités collectives qui avaient permis un temps de partager les risques et d'offrir une protection à un plus grand nombre semblent montrer leurs limites. Autrement dit, les réseaux migratoires ne s'auto-entretiennent pas mécaniquement ; il faut que certaines conditions soient réunies pour qu'ils se maintiennent en vie. Certains déclinent, d'autres renaissent de leurs cendres, se renouvellent, se recomposent selon d'autres critères. Les réseaux doivent être entendus comme des systèmes ouverts qui peuvent évoluer indépendamment des conditions dans lesquels ils ont été initialement créés. La temporalité des réseaux migratoires est à l'évidence un champ de recherche encore qui mérite d'être davantage exploré.

Le temps de nouvelles solidarités ?

La migration africaine, qui depuis trente ans s'était structurée essentiellement autour de stratégies collective d'accumulation de richesses, connaît aujourd'hui de profondes transformations. Le migrant qui devait assurer, par sa mobilité, la reproduction du groupe familial rencontre des difficultés croissantes. Ces mécanismes de solidarité qui permettaient de partager les risques et d'offrir une protection contre les aléas économiques semblent avoir atteint leurs limites. D'un côté, les familles, restées au pays, deviennent réticentes à l'idée de

financer le billet d'avion, le faux-visa, la fausse carte d'identité de leurs enfants, candidats à l'émigration. Les aînés n'ont plus l'assurance que leurs cadets financeront en contrepartie leur propre retraite. Le contrat migratoire est en quelque sorte ébranlé dans ses fondements : les nouvelles générations ne peuvent plus ou ne veulent plus rembourser leur dette. Au fur et à mesure qu'elles se sédentarisent dans le pays d'accueil et font venir femmes et enfants, le montant des transferts au pays diminue. En réaction, les patriarches incitent leurs enfants à auto-financer leur départ ou encore à faire pression sur les migrants déjà installés pour obtenir satisfaction (Bredeloup, 1997). De l'autre côté, les migrants eux-mêmes, concrétisant une certaine réussite économique, ont pris l'initiative de réviser le mode de redistribution financière. Regroupés ou non en associations, ils contrôlent de plus en plus la réaffectation de leur épargne. Abusés par des membres de la parentèle, ils préfèrent dorénavant faire appel à des intermédiaires, extérieurs à l'histoire familiale. C'est ainsi que dans les pays de départ, on assiste à l'émergence de nouvelles professions intermédiaires comme celle de gérants de fortune, prenant en charge les investissements immobiliers du migrant pendant son absence (Tall, 2009). D'autres encore délèguent, à des commerçants, l'approvisionnement en biens de consommation des membres de la famille restés au pays, L'argent de la migration participe du renouvellement des rapports sociaux.

Dans certains pays d'accueil ou de transit, les signes d'essoufflement des systèmes d'entraide sont encore plus visibles. Les migrants déjà installés, eux-mêmes en situation instable, contribuent de plus en plus rarement au financement du voyage de leurs « frères ». Ils sélectionnent les candidats, éprouvent leurs motivations. Plutôt que d'adresser à un frère au village l'argent du titre de transport, des Sénégalais installés en Afrique centrale par exemple font parvenir une partie du montant à un correspondant à Abidjan (Ba, 1995). On nous a signalé la même procédure vingt ans plus tard en Libye ; des migrants africains partent à Malte chercher à un guichet de la Western Union, un mandat envoyé par un frère déjà installé en Europe. Ils entendent ainsi tester la détermination et la débrouillardise de leurs cadets, qui doivent se rendre à mi chemin par leurs propres moyens. Profitant de l'affaiblissement des systèmes traditionnels d'entraide, des commerçants proposent un service comparable mais payant. Là encore, à l'image des gérants de fortune, on voit comment les systèmes d'entraide se privatisent.

Les systèmes d'accueil qui structuraient les communautés immigrées sénégalaises se délitent également. C'est ainsi que les *suudu* (en pulaar) ou *xompe xoore* (en soninke), ces centres d'accueil et de contrôle social, produits exclusifs de la migration regroupant les ressortissants du même village qui ont joué un rôle déterminant dans l'insertion des populations de la vallée du fleuve Sénégal à Dakar puis à l'étranger pendant plusieurs décennies, sont en voie de disparition notamment au Cameroun (Ba, 1995). Préoccupés par leur propre avenir alors que les conditions de séjour se durcissent pour les étrangers, les commerçants sénégalais, déjà implantés à Daloa ou Yaoundé, n'ont plus les moyens financiers suffisamment pour mettre à disposition des nouveaux arrivants des chambres communes. Les conditions de l'hospitalité se transforment notablement.

Quand ces solidarités traditionnelles ne parviennent plus à jouer totalement le rôle de filet de sécurité, des réseaux plus ouverts se développent, fondés sur la nationalité, la religion, le voisinage, ou l'activité professionnelle. La confrérie musulmane mouride notamment joue un rôle important dans la prise en charge des migrants. Arrivant de leurs pays d'origine ou refoulés d'Algérie ou de Libye, des migrants sénégalais et guinéens font escale à Niamey (Niger) avant de tenter la traversée du Sahara. Démunis financièrement et spirituellement, ils sont accueillis à la *dahira* mouride, y sont nourris et logés quelques temps (Bava, 2005). Prier collectivement, parler de Cheikh Amadou Bamba, le leader spirituel de la confrérie, de ses exils, des ses miracles leur donne la force de continuer pour ceux dont c'est le projet.

D'autres solidarités circonstancielles sont également mises en œuvre au long des routes migratoires selon des modes plus individualistes. C'est ainsi que sur la voie de l'Europe, coincées dans des villes sahéliennes, des femmes seules avec enfants nouent des relations provisoires avec d'autres migrants africains, de sexe masculin, pour obtenir un soutien et dans l'espoir de sortir plus vite de l'impasse. Recomposer artificiellement une famille, créer une « communauté d'itinérance » relève ainsi des nouvelles pratiques, destinées à accroître ses chances dans le passage des frontières (Ecoffier, 2007). A l'évidence, l'insécurité pousse les migrants à constituer des associations éphémères pour défendre des intérêts communs.

Au retour également, les conditions d'accueil du migrant se sont également modifiées en lien avec l'individualisation des conduites et sous la pression d'impératifs économiques croissants. L'argent de la migration ou son absence conduit à de nouvelles hiérarchies sociales au sein des réseaux familiaux ou villageois où les plus faibles n'ont plus leur place. C'est ainsi que les migrants expulsés, « rapatriés volontaires » ou rentrés sans biens matériels, sans qualification sont de plus en plus souvent mis au ban de la société d'origine. Certains deviennent la risée de tous ; on va jusqu'à nier leur légitimité à s'exprimer lors de l'assemblée du village et à représenter les siens (Dia, 2010). Des diamantaires refoulés de Zambie à la fin des années 1990 et rencontrés dans les rues de Dakar avaient sombré dans la folie. Ne pouvant envisager un retour ni leur humiliation quotidienne au sein de la grande famille, ils avaient choisi cette porte de sortie radicale (Bredeloup, 2007). La désaffiliation équivaut à une mort sociale pour ces « mal revenants ». Rien n'est pire que de perdre la face devant sa famille, son clan, son village. On se doit de revenir dignement, en héros, de son expérience migratoire. La honte est un moteur beaucoup plus fort que la peur pour les migrants. Ce qui peut expliquer leurs conduites à risques lors des traversées des déserts, des détroits ou encore que nombre d'entre eux, refoulés au pays, préfèrent retenter directement un nouveau départ sans faire un détour au village, ni prévenir la famille de leur échec.

La migration spontanée débouche-t-elle mécaniquement sur une migration organisée ?

Toutes les migrations pionnières évoluent-elles nécessairement vers la formation de réseaux migratoires ? Là encore, les recherches ne permettent pas de vérifier un passage mécanique et systématique de la migration spontanée à la migration organisée. D'abord, les chercheurs ont tendance à passer sous silence les migrations pionnières ou encore à croire

qu'elles ont disparu à l'ère du « tout réseau », adoptant une perspective évolutionniste. Il existe cependant quelques exceptions. Sur les traces de Jean Rouch (1960), qui a été le premier à mettre en évidence le poids des motivations psychologiques dans la démarche migratoire, le chercheur malien Isaïe Dougnon (2007) notamment a montré, dans une perspective d'anthropologie historique, comment la migration des paysans dogon vers la Gold Coast avait relevé de mouvements spontanés. Ensuite, la notion de migration spontanée demeure très ambiguë. Elle laisse accroire que le migrant déroule son parcours en dehors du monde, sans avoir été informé des dangers ou des opportunités qu'il peut rencontrer sur sa route. Ce qui est totalement inexact. Si les pionniers ne sont pas dans l'anticipation et savent rarement où ils vont aller ni comment ils vont s'y rendre, ils sont néanmoins en mesure d'écouter les rumeurs qui circulent avant de partir puis de s'informer, en cours de route, sur les passages dangereux à éviter, sur les opportunités d'hébergement et de travail à saisir. Ils sont informés bien que, sans doute, moins bien ou différemment renseignés que les autres, circulant dans le cadre de réseaux. Leur rapport au temps et à la prise de risque ne sont pas non plus les mêmes que dans la migration dite organisée. On peut considérer que cette migration individuelle a un coût élevé et suppose une capacité supérieure à absorber les chocs, à saisir le hasard et à produire de l'innovation. En ce sens, on peut parler d'aventure migratoire (Bredeloup, 2008). La migration ne peut plus être considérée exclusivement du point de vue politique ou économique ; elle relève également de l'expérience morale et est sous-tendue par une soif irrépressible de liberté par temps d'individualisation des pratiques (Marie, 1997). Les images diffusées par les médias mondialisés ou par des migrants de retour s'entremêlent à d'autres, puisées dans des histoires régionales et des croyances plus ou moins anciennes, pour donner sens et consistance aux désirs de partir, de rester ou de rentrer. Mais dans cette configuration, le migrant ne peut pas compter pour autant sur ses seules compétences personnelles ; il ne circule pas non plus librement, considérant les multiples frontières géographiques, culturelles, juridiques qui se hérissent sur sa route. A sa manière, il doit se jouer de tous ces obstacles, en se réappropriant les informations qu'il réceptionne au gré de ses rencontres.

C'est ainsi qu'au lendemain de Deuxième Guerre mondiale, la marine marchande constitue une véritable aventure pour les premières générations d'Africains, fils et petits fils de paysans débarqués à Marseille (Bertoncello, Bredeloup, 2000). Sortant des chemins balisés, ils ont réussi à monter clandestinement à bord de paquebots ou cargos dans l'intention de rejoindre le port français. Puis, ils se sont mis sur les rangs pour embrasser la carrière de navigateur au long cours. Leur investissement préalable et leur niveau d'information restent de fait très sommaires. En poche, bien souvent ils n'ont qu'une seule adresse, griffonnée sur un morceau de carton par un Africain rencontré lors d'une étape migratoire précédente ; celle d'un hôtel meublé, accueillant des travailleurs étrangers dans le centre-ville dégradé de Marseille. Une information suffisante pour ensuite se débrouiller et prendre contact, directement dans l'espace public, avec les Africains rencontrés au hasard. En cette période où la concurrence entre marins n'était pas effrénée et où les Africains étaient encore très peu présents dans l'hexagone, le migrant fraîchement débarqué pouvait, à partir de cette seule rencontre, être recruté quelques semaines plus tard par une compagnie maritime et pour un emploi subalterne. Ces marins pourraient rentrer dans la catégorie des « migrants spéculatifs »

(*speculative migrants*) que Poot (1996) oppose à celle des « migrants contractualisés » (*contract migrants*). A la différence près que si les navigateurs coloniaux ont tenté leur chance, sans bénéficier d'un soutien informationnel ni logistique important, leur probabilité d'être embauché était forte et non pas faible. D'autre part, ces navigateurs, plutôt solitaires qui cherchaient à s'assimiler à la population française par le biais notamment du mariage, ne s'étaient pas organisés ni pour défendre leurs intérêts dans la marine marchande française ni pour faire venir en France des membres de leur famille ou de leur village. Leur démarche était résolument individuelle. Ils ont été nombreux à rompre durablement et parfois définitivement leurs liens avec le continent africain. Et pour conclure, ils ne sont pas à l'origine de la mise en place d'un réseau migratoire, bien que quelques-uns d'entre eux, en complément de leur activité maritime aient participé ou initié, un temps, un trafic de clandestins entre les ports africains et Marseille. A cette migration individuelle africaine en France a succédé au début des années soixante, en pleine époque fordiste, un autre mouvement, cette fois-ci organisé à l'initiative des employeurs. Il s'agissait du recrutement d'une main d'œuvre étrangère dans les usines des grandes villes françaises. Ces deux mouvements sont restés étanches : les marins retraités se sont recyclés mais ont tenu des bars et des restaurants à Marseille et n'ont jamais travaillé dans l'industrie automobile ou sidérurgique.

A la même époque, d'autres départs en migration se sont aussi apparentés à une aventure individuelle comme ceux de ces migrants d'origine sénégalaise, malienne et mauritanienne partis faire fortune dans le commerce du diamant entre l'Afrique forestière et l'Europe (Bredeloup, 2007). Souvent cadets sociaux, ces migrants ont fui leur village d'origine, sans demander l'avis de leur famille. Ils n'avaient aucune information précise sur les lieux qu'ils comptaient rejoindre, mais juste entendu des rumeurs selon lesquelles on pouvait s'enrichir rapidement en Sierra Leone en ramassant des diamants dans la terre ou les rivières. Leur migration correspondait à un désir d'émancipation, à un rejet des contraintes familiales ou statutaires jugées trop rigides ; certains d'entre eux - castés ou captifs - ne supportant plus ces assignations contraignantes. Leur départ était le signe d'un refus de l'immobilité forcée à laquelle les contraignait une société dominée par une puissante gérontocratie mais il trahissait également une soif inextinguible de découvrir de nouveaux horizons. C'est en marchant qu'ils ont tissé de nouvelles relations autant avec des autochtones, d'autres étrangers rencontrés sur les routes qu'avec des compatriotes. Cette migration ne peut pas être considérée pour autant comme totalement transgressive puisque à terme, la réussite personnelle ne doit pas empêcher une réintégration dans le milieu d'origine, contrairement aux marins dont la trajectoire a été décrite plus haut. Cette migration pionnière ne remet pas fondamentalement en question la hiérarchie communautaire.

A-t-elle débouché par ailleurs sur une migration organisée ? Si certains d'entre eux, une fois installés, ont fait venir leurs frères pour se faire aider dans leur entreprise et accroître ainsi leur surface financière, on ne peut pas en conclure pour autant à l'émergence d'un réseau familial. Les accords sont restés rares et ponctuels. Les associations semblent avoir mieux fonctionné entre des trafiquants appartenant au même *fedde* c'est-à-dire à la même classe d'âge qu'entre diamantaires issus de la même fratrie. De la même manière, certains négociants en pierres précieuses, originaires de la même région, se sont associés pour monter un comptoir d'achat de gemmes. Mais ces alliances étaient temporaires et pouvaient se

rompre à la moindre occasion. Enfin, s'il est arrivé à ces migrants au long cours, tous d'obédience musulmane, de se regrouper pour construire des mosquées en RDC ou en Zambie où ils développaient leur activité, une fois de plus, ces solidarités restaient circonstancielles et, très vite, des conflits éclataient, opposant les *tidianes* aux wahhabites ou encore les vieilles aux jeunes générations. Autrement dit, les solidarités et alliances mises en place par les diamantaires ouest-africains ont été fragiles et instrumentales. On ne peut pas dire que cette migration spontanée regroupant des aventuriers ait débouché sur un réseau migratoire bien structuré. Le capital social et économique de ces derniers n'a pas profité à leurs enfants ni à d'autres candidats à l'émigration. Cette expérience s'est perdue en cours de route. Il n'y a pas eu d'accumulation ni de transfert de compétences. Seuls quelques enfants de trafiquants ont débuté dans l'entreprise paternelle avant de voler de leurs propres ailes dans le milieu du diamant. La majorité des diamantaires issus de la première génération souhaitaient vivement que leur progéniture s'engageât dans des métiers moins risqués. Et tous ceux qui, à partir de la vallée du Sénégal, se sont lancés dans le négoce du diamant, vingt ans après les premiers, dans les années 1980, n'appartenaient pas aux familles de diamantaires déjà en place ; ils ont refait le chemin parcouru par leurs prédécesseurs et ont commencé à creuser des galeries dans les mines angolaises avant d'accéder au négoce et pour quelques-uns de circuler entre l'Afrique et l'Europe. Et compte tenu de la concurrence très forte exercée aujourd'hui par les Libanais, les Juifs et les Russes sur le marché mondial du diamant brut, ces commerçants émigrés africains sont encore plus précarisés que leurs prédécesseurs et n'ont pas réussi à faire fortune dans le commerce de la pierre précieuse. On a plutôt l'impression que l'histoire se répète et qu'elle se répète en moins bien pour les suivants.

Pour conclure

Les solidarités familiales, villageoises ou religieuses ont été considérées comme le support principal aux migrations africaines et les réseaux, entendus comme une sorte de « capital social » accumulé par les migrants dans la perspective d'abaisser les coûts migratoires, de réduire les risques et d'accroître les probabilités d'emploi. Sitôt que le migrant a été pressenti comme acteur, il a été appréhendé quasi exclusivement comme un cadet social, au service de la communauté, rendant difficile toute interrogation sur d'éventuels processus de différenciation ou d'individuation dans les itinéraires.

Mais aujourd'hui nombre de travaux sociologiques mettent en lumière la pluralité des figures de migrants et interrogent la fluidité des identités et des « branchements ». La décision de partir ne résulterait pas systématiquement de calculs coûts-avantages mais relèverait de l'économie morale, découlerait d'une envie pressante de changer de mode de vie, d'inventer de nouvelles manières de vivre, de partir à la découverte d'autres contrées, réelles ou imaginaires. Au-delà des problèmes économiques ou d'insécurité politique, ce sont de plus en plus les désirs de liberté et d'émancipation familiale qui justifient un nombre croissant de départs en migration ; vérifier par soi-même si le monde ressemble à celui que les médias présentent. Les migrants s'ils instrumentalisent dès qu'ils le peuvent les différents réseaux et solidarités qu'ils rencontrent en chemin sont prêts à innover, bien décidés à entrer en relation

avec l'autre même très différent. L'entreprise migratoire ne se résume pas à une phase préliminaire et pionnière qui déboucherait inéluctablement sur la mise en scène de réseaux migratoires grâce aux effets multiplicateurs des premières migrations réussies. A se demander plutôt si l'aventure migratoire contemporaine dans laquelle se lancent de plus en plus de migrants ne serait pas devenue aujourd'hui pour certains la résultante d'un épuisement des réseaux. Dans ce nouveau contexte, les migrants expérimentent tout à la fois la solitude et de nouvelles modalités d'associations en cours de route, des solidarités moins électives, plus horizontales. Et ces arrangements familiaux, fraternels ou entre pairs n'empêchent pas la déchéance ou le bannissement de quelques-uns.

Références bibliographiques

- Ba C.O., 1995. Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise : les Sénégalais au Cameroun, *Mondes en développement* (Dynamiques migratoires et recompositions sociales en Afrique de l'Ouest) Tome 23, n°9, p. 31-44.
- Bava S., 2005. Variations autour de trois sites mourides dans la migration, *Autrepart*, 36, p.105-122.
- Bertoncello, Bredeloup, 2000, Le Marseille des marins africains, *Revue des Migrations Internationales*, vol. 15, n°3, p. 177-197.
- Bredeloup S., 1997 Migrations africaines et crise des solidarités familiales ? in *Expertise collective ménages et crises*, ORSTOM/CEDERS, Marseille, 24-26 mars.
- Bredeloup S., 2007. *La Diams'pora du fleuve Sénégal. Sociologie des migrations africaines*, PUM/IRD Editions, Toulouse, Collection Socio-Logiques transmigrations, 300 p.
- Bredeloup S., 2008. L'aventurier, une figure de la migration africaine, *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. CXXV, n°2, juillet-décembre, p.281-306.
- Dia H., 2010. *Espaces domestiques, espaces villageois, espaces urbains multisitués. Cinquante ans de migrations à partir de la moyenne vallée du fleuve Sénégal (1960-2010)*, Thèse de doctorat en sociologie, EHESS, Paris.
- Dougnon I., 2007. *Travail de Blanc, travail de Noir. La migration des paysans dogon vers l'Office du Niger et au Ghana (1910-1980)*, Paris, Karthala-Sefis.
- Escoffier C., 2006, *Communautés d'itinérance et savoir-circuler des transmigrant-e-s au Maghreb*, Thèse de sociologie, Toulouse II, 281 p.
- Granovetter M., 1973. The Strength of Weak Ties, *American Journal of Sociology*, vol.78, Issue 6, May, p.1360-1380.
- Guilmoto C.Z., Sandron F., 2000, La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement, *Population*, n°1, pp. 105-135.
- Hagan J.M., 1998. Social networks, gender and immigrant incorporation: resources and constraints, *American Sociological Review*, 63, February, p. 55-67.
- Marie A., 1997. Du sujet communautaire au sujet individuel : une lecture anthropologique de la réalité africaine contemporaine, in A. Marie (dir.) *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, p. 53-110.

- Massey D.S., 1993. Theories of International Migration: a review and an appraisal, *Population and Development Review*, 19, 3, p.431-466.
- Poot J., 1996. Information, communication and networks in international migration systems, *Annals of Regional Science*, 30, 1, p.30-55.
- Rouch J., 1960. Problèmes relatifs à l'étude des migrations traditionnelles et des migrations actuelles en Afrique occidentale, *Bulletin de l'IFAN*, tome XXII, Dakar, p. 369-378.
- Skeldon R. 1990. *Population Mobility in Developing Countries: a Reinterpretation*, London and New York, Belhaven Press.
- Tall S.M. 2009. *Investir dans la ville africaine. Les émigrés et l'habitat à Dakar*, Paris, Karthala.
- Vidal C., 1994. La solidarité africaine, un mythe à réviser, *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol 39, n°136, p. 687-691.